

1914-1918 :

OSER PENSER,

OSER ÉCRIRE

Rémy Cazals

Il existe à l'heure actuelle, en France, une vision de l'histoire de la Grande Guerre qui cherche à s'imposer dans l'édition, les ondes et la presse, renforcée par les renvois d'ascenseur des comptes rendus d'ouvrages, et caractérisée par des attaques violentes contre tout ce qui la gêne. Plusieurs de ses aspects me paraissent contestables. On les trouve dans des textes signés Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, particulièrement dans *1914-1918: retrouver la guerre*¹, ouvrage récent que je prendrai pour base de mes critiques, sans toutefois me limiter à lui.

Les deux auteurs dénigrent «l'historiographie», terme vague qui englobe ouvrages anciens et travaux récents n'épousant pas leurs hypothèses. Je montrerai que cette critique est excessive. Par ailleurs, ils prétendent refuser «la dictature du témoignage»: faut-il accepter une autre tyrannie, celle des affirmations spectaculaires mais fragiles de quelques historiens? Enfin, un retour sur le jeu complexe du consentement et de la contrainte, et sur l'existence bien réelle de la propagande, terminera cet article. Quand il s'agit de l'intervention dans un débat, une argumentation étoffée et des citations précises doivent être fournies, que chacun peut aller vérifier. J'ai essayé de gommer, dans mon propre texte, des formules vives, suscitées par les outrances des auteurs que je conteste. Mais, j'assume son aspect général polémique, en réponse à l'affirmation assénée selon laquelle les professionnels de l'histoire qui ont écrit sur 14-18 «ont longtemps renoncé aux règles élémentaires de l'opération historique²». Une telle accusation est grave. On est loin de la courtoise préface au livre de Marc Ferro dans laquelle Pierre Renouvin disait ne pas suivre l'auteur sur certains points, mais recommandait la lecture d'un ouvrage sincère ouvrant la voie à des recherches neuves³. Surtout, au-delà des formes courtoises ou hargneuses, l'accusation est-elle justifiée ?

1. Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *1914-1918 : retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000.

2. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, « Violence et consentement : la "culture de guerre" du premier conflit mondial », in Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (éd.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 270.

3. Marc Ferro, *La Grande Guerre 1914-1918*, préface de P. Renouvin, Paris, Gallimard, 1969.

Vieille et jeune historiographies

S. Audoin-Rouzeau et A. Becker écrivent : « L'historiographie du premier conflit mondial a multiplié les images construites a priori, ou bâties de fort loin. Une histoire renouvelée, décidée à l'aborder en son plein centre, sous l'angle des cultures, ne peut qu'être, d'emblée, une entreprise de démolition⁴. » Et pourquoi faut-il démolir « l'historiographie » ? Parce qu'elle aurait « aseptisé » la guerre et privilégié les moments de refus... Les deux auteurs veulent la bousculer par des apports « décisifs », des « intuitions fulgurantes », des « percées conceptuelles »⁵.

L'histoire de 14-18 était-elle « aseptisée » ?

Le front, nous disent les deux auteurs, c'est des hommes pulvérisés, coupés en deux, atrocement blessés. Ne pas le dire est « un véritable déni historique⁶ ». Je ne sais qui est visé ici : je croyais avoir lu de telles descriptions dans « l'historiographie » et dans les témoignages, notamment celui de Louis Barthas que j'ai édité⁷.

On peut à juste titre souligner la violence personnelle, pratiquée (en plus de la violence subie). Mais la violence industrielle, anonyme, aveugle, restait l'essentiel. Jean-Norton Cru a eu raison d'alerter ses contemporains et les historiens futurs sur la fausseté des récits frénétiques des pseudo-virtuose de la baïonnette⁸. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker écrivent de l'œuvre de J.-N. Cru qu'elle est représentative du « souci d'aseptisation » et portent contre une de ses remarques cette accusation : « S'agissant de la confrontation des corps humains aux moyens modernes de destruction, l'auteur nie par exemple toute visibilité des traumatismes physiques⁹. » Or, il n'en est rien. Dans le passage nommément visé, J.-N. Cru donne simplement une observation d'expérience : « J'ai vu peu de sang à Verdun et ailleurs. Beaucoup de cadavres n'en offrent pas de trace à moins qu'on ne les soulève : la terre, le gazon absorbent le sang sous le corps. Certaines blessures causent la mort sans couper de gros vaisseaux. Il y a des hémorragies internes. J'ai vu telle égratignure du cuir chevelu ensanglanter la tranchée plus que dix morts¹⁰. » Ailleurs, il évoque largement les horreurs de la guerre.

L'historiographie de 14-18 a-t-elle privilégié le refus ?

Notre historiographie serait, ensuite, victime d'une fascination pour les refus. « On verra un bon exemple de la vieille complaisance historiographique pour les refus

4. J.-P. Rioux et J.-F. Sirinelli (éd.), *Pour une histoire...*, *op. cit.*, p. 253.

5. Termes fréquemment employés. Je ne peux en donner toutes les occurrences.

6. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918...*, *op. cit.*, p. 34.

7. Louis Barthas, *Les Carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier*, Paris, Maspero, 1978 (Paris, La Découverte-poche, 1997).

8. Jean-Norton Cru (1879-1949), universitaire français enseignant aux États-Unis, combattant de 14-18, écrivit *Témoins : Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, Paris, Les Étoiles, 1929 [rééd. Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993] et *Du témoignage*, Paris, Gallimard, 1930, qui reprend les idées de l'introduction de *Témoins...* (l'édition Paris, Pauvert, 1967, contient une biographie de l'auteur). Pour une réflexion sur son apport, voir Rémy Cazals et Frédéric Rousseau, *14-18, le cri d'une génération*, Toulouse, Privat, 2001.

9. J.-P. Rioux et J.-F. Sirinelli (éd.), *Pour une histoire...*, *op. cit.*, p. 261.

10. J.-N. Cru, *Témoins...*, *op. cit.*, pp. 31-32.

DOSSIER

Débats et controverses

Rémy Cazals
1914-1918 :
oser penser, oser écrire

plutôt que pour les consentements dans le fait que le premier ouvrage émanant d'un historien (et non d'un témoin) paru sur le monde combattant ait pris comme objet d'étude l'exception (la mutinerie de quarante mille hommes au total) et non la règle qui fut le consentement du plus grand nombre (deux millions de combattants étaient alors présents sur le front)¹¹. » Le développement de S. Audoin-Rouzeau et A. Becker insiste sur les limites du mouvement, oublie cette remarque de Guy Pedroncini selon laquelle «il apparaît que les deux tiers de l'armée ont plus ou moins été agités», et néglige le fait que les documents des archives militaires ne nous donnent pas une vision complète du mécontentement¹². Mais, soit. Nos auteurs arrivent à une conclusion qu'ils formulent de telle façon qu'elle semble l'apport d'une idée neuve: «Ne s'agit-il donc pas d'un refus d'obéissance à de mauvais chefs plutôt que de mutineries à proprement parler?» C'est exactement la conclusion du livre de G. Pedroncini, édité il y a plus de trente ans.

«L'historiographie», greffée sur une longue tradition pacifiste, serait telle qu'on aurait plus écrit sur les trêves et les fraternisations que sur les atrocités et la haine de l'ennemi. Trêves et fraternisations auraient été «surinterprétées». Par qui? On pourrait citer des ouvrages qui abordent la question, mais je n'ai pas l'impression qu'il s'agisse d'un phénomène massif. L'historien américain Leonard V. Smith accorde une place justement proportionnée aux trêves dans son étude d'une division d'infanterie normande¹³. Plus je lis les témoignages de combattants, plus il me semble que les trêves tacites ont été plutôt sous-estimées par les historiens, mais je ne vais pas accuser ceux-ci d'avoir «renoncé aux règles élémentaires de l'opération historique». Cela tient simplement au fait que, ces trêves ayant eu lieu, le plus souvent, à l'insu des officiers, il faut aller en chercher la mention dans les carnets de simples soldats, la plupart inédits.

Et puis, je reprends le Malet-Isaac (classes terminales, édition de 1953). Sans doute ce manuel tenait-il compte de «l'historiographie». Les mutineries de l'armée française en 1917 sont évoquées en deux lignes, les atrocités en sept lignes qui mentionnent la destruction des villes et «les pires violences» subies par les non-combattants des régions occupées. Déjà, dans le corps du récit, on ne peut pas dire que la place des mutineries l'emporte sur celle des atrocités. Mais, allons à la fin du chapitre, à la rubrique *Textes*: elle est entièrement consacrée aux «très nombreux

11. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918... op. cit.*, pp. 127-128. L'historien dont il s'agit est Guy Pedroncini.

12. G. Pedroncini, *Les mutineries de 1917*, Paris, Puf, 1967.

13. Leonard V. Smith, *Between Mutiny and Obedience: the Case of the French Fifth Infantry Division during World War I*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

actes de violence commis par les Allemands sur les populations civiles de la Belgique et de la France». Dans ces conditions, peut-on, avec S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, écrire sérieusement que les rapports sur les atrocités allemandes sont tirés aujourd'hui d'un long oubli en quelque sorte presque volontaire, que, «jusqu'aux travaux les plus récents, ces "atrocités" étaient, pour l'essentiel, considérées en bloc comme des inventions pures et simples de la propagande», qu'un «véritable écran conceptuel» a été dressé pour les occulter¹⁴?

Mon propos n'est pas de dire que soit inutile une étude attentive des atrocités réelles, de la diffusion de légendes comme celle des enfants aux mains coupées, de l'impact de ces représentations. Un livre de John Horne et Alan Kramer est annoncé sur le sujet. Dans un volume de la collection «La Mémoire de 14-18 en Languedoc», j'ai donné le témoignage d'une domestique employée par le comte de Moustiers en son château de Clémery, proche de Nomény en Lorraine: «20 août [1914]. Sous un bombardement affreux, Nomény a été incendié par les Prussiens qui, après avoir bu plus que de raison, ne savaient plus ce qu'ils faisaient. Beaucoup de personnes ont été fusillées au moment où, affolées, elles se sauvaient des caves. D'autres ont été brutalisées, les femmes et les jeunes filles violées, puis conduites vers Metz où on les a gardées six à huit jours.» Au cours du même été de guerre, au château de Clémery, on soigne alternativement les blessés des deux camps, et parfois en même temps¹⁵.

Atrocités et gestes humanitaires ont existé. Dire que, en temps de guerre, la brutalité est la règle ne semble pas une percée conceptuelle, mais une évidence. J'ai montré que «l'historiographie» n'avait pas occulté les pires atrocités. Mais, voici une intuition fulgurante repérée dans l'œuvre de George L. Mosse: la «brutalisation» (au sens anglo-saxon de «rendre brutal»).

De la «brutalisation»

A. Becker résume elle-même la définition du «concept novateur forgé par G. L. Mosse, celui de brutalisation» par «la banalisation et l'intériorisation de la violence de guerre qui permettent d'accepter durablement tous ses aspects, même les plus paroxysmiques, et de les réinvestir dans le champ politique de l'après-guerre¹⁶». Notons, pour commencer, que le titre du livre paru en anglais en 1990, *Fallen Soldiers: Reshaping the Memory of the World Wars*, a été «traduit» en français par *De la Grande*

14. J.-P. Rioux et J.-F. Sirinelli (éd.), *Pour une histoire...*, op. cit., p. 260.

15. Charlotte Moulis, «Six mois de front inoubliables», in *Récits insolites*, Carcassonne, FAOL, coll. «La Mémoire de 14-18 en Languedoc», n° 8, 1984.

16. A. Becker, «Compte rendu de la traduction française du livre de George L. Mosse, préfacée par S. Audoin-Rouzeau», dans *Annales HSS*, n° 1, 2000, p. 181. Elle emploie l'expression «intuitions fulgurantes».

DOSSIER

Débats et controverses

Rémy Cazals
1914-1918 :
oser penser, oser écrire

*Guerre au totalitarisme: la brutalisation des sociétés européennes*¹⁷. J'ai entendu à ce propos des cinéphiles évoquant le précédent des films de John Ford, *My darling Clementine* et *She wore a yellow Ribbon*, devenus en français *La Poursuite infernale* et *La Charge héroïque*. Cautionné par le préfacier, le changement de titre est même explicité dans le compte rendu d'A. Becker: le titre de la version américaine « reflétait les années quatre-vingts, celles de sa parution, avec leur emphase sur la "mémoire" »; le titre de la traduction française « rend mieux compte des questionnements historiques de la fin des années quatre-vingt-dix ». Est-ce bien sérieux ? G. L. Mosse est décédé en janvier 1999. S'il avait lui-même proposé le titre français, on nous le dirait. A. Becker précise bien que l'éditeur et S. Audoin-Rouzeau l'ont choisi. Je pense qu'elle est bien informée. Remarquons que le titre anglais ne comportait ni « totalitarisme », ni « brutalisation », ni « sociétés européennes ».

Pour le cas de la France, à suivre Antoine Prost, les analyses de G. L. Mosse sont discutables¹⁸. En fait, un chapitre traite de « la brutalisation du champ politique allemand ». Mais ceci est-il vraiment nouveau ? Il me semble, l'ayant trouvé dans « l'historiographie », avoir enseigné cela il y a longtemps, en n'invoquant pas seulement les démobilisés revenus parfois armés et violents, mais le poids de la défaite et de l'humiliation du diktat, la légende du coup de poignard dans le dos, les tensions nées du changement de régime et de la crise matérielle, sans oublier la formation reçue par les Cadets¹⁹...

Les combattants ont été brutalisés (au sens français du terme) par la guerre, la propagande de tous les instants, la perte de la liberté; ils ont participé à la guerre et donc contribué à brutaliser l'adversaire. Les survivants ont-ils été rendus brutaux pour l'après-guerre ? Quelques-uns, peut-être; d'autres l'étaient déjà; beaucoup, portés par une profonde « culture du temps de paix », ont su y résister. Ces phrases n'ont rien de « fulgurant ». Mais que cherche-t-on, au juste ?

Un appel à la modestie

Le parti pris de dénigrer le travail des générations précédentes, d'affirmer qu'on commence enfin à « retrouver » 14-18, conduit à des postures bizarres que je vais indiquer.

« L'historiographie de la Première Guerre mondiale depuis quatre-vingts ans a ignoré le long sillon de douleurs traîné à sa suite par le grand conflit », écrivent

17. G. L. Mosse, *Fallen Soldiers : Reshaping the Memory of the World Wars*, New York, Oxford University Press, 1990 (éd. fr. *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette, 1999).

18. Compte rendu de l'édition anglaise dans *The Historical Journal*, mars 1994, pp. 209-217. Voir aussi son ouvrage important, qui fait partie de « l'historiographie » : Antoine Prost, *Les Anciens Combattants et la société française, 1914-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

19. Curieusement, la jeune historiographie ne cite pas les livres d'Ernst von Salomon, *Les Cadets* et *Les Réprouvés*, parus en Livre de Poche en 1966 et 1969.

S. Audoin-Rouzeau et A. Becker²⁰. On aurait méconnu le deuil. Mais, pour ne citer que deux ouvrages de «l'historiographie», je trouve cette question largement abordée par l'historien A. Prost et l'ethnologue Yves Pourcher²¹. Quant à Jules Maurin, il dit, dans l'introduction de son beau livre, les raisons personnelles qui l'ont poussé à étudier la Grande Guerre, la présence constante du deuil dans son milieu familial²². Mais, ce livre, remarquable par sa méthode et important par son contenu, n'est pas cité une seule fois dans *1914-1918: retrouver la guerre*²³. Pourvu qu'on prenne la peine de les lire, les récits des témoins sont marqués par le deuil. Marie Escholier le montre pour Mirepoix, en Ariège. C'est aussi dans ce livre qu'on trouve cette phrase extraite d'une lettre de soldat: «J'ai bien changé, je sais ce que c'est que la vie, nous sommes moins qu'une fumée²⁴.» Dans le domaine de l'histoire du deuil, comme dans les autres domaines de l'histoire, il est évident que des études toujours plus approfondies doivent être menées. Mais j'ai un peu de mal à percevoir le caractère novateur de la classification des cercles de deuil en trois catégories: le premier qui rassemble «les ascendants du mort (parents, grands-parents), ses enfants, son épouse, ses frères et sœurs»; le second, «celui des oncles et tantes, des cousins et cousines, des nièces et des neveux, des beaux-frères et belles-sœurs»; le troisième qui compte les membres de la famille éloignée²⁵.

Que les familles aient souhaité faire revenir les corps identifiés des soldats tués, on peut le comprendre. La loi du 31 juillet 1920 plaçait les transferts de corps à la charge de l'État. Serge Barcellini a donné l'estimation du secrétariat d'État chargé des anciens combattants: deux cent quarante mille corps ont été restitués, soit 30% des morts identifiés²⁶. La proportion n'est-elle pas significative? demandent S. Audoin-Rouzeau et A. Becker²⁷. Peut-être, mais que dire des 70%?

Parmi les tués, figurent ceux qui l'ont été par un peloton d'exécution français. Le 5 novembre 1998, à Craonne, Lionel Jospin, évoquant les suites tragiques de l'offensive du 16 avril 1917, prononça ces paroles: «Certains de ces soldats, épuisés par des attaques condamnées à l'avance, glissant dans une boue trempée de sang, plongés dans un désespoir sans fond, refusèrent d'être sacrifiés. Que ces soldats "fusillés pour l'exemple" au nom d'une discipline dont la rigueur n'avait d'égale que la dureté des combats, réintègrent aujourd'hui, pleinement, notre mémoire collective nationale!» Bien que ne faisant

20. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918...*, *op. cit.*, p. 199.

21. A. Prost, *Les Anciens Combattants...*, *op. cit.*; Yves Pourcher, *Les Jours de guerre. La Vie des Français au jour le jour, 1914-1918*, Paris, Plon, 1994 [Paris, Hachette, coll. «Pluriel», 1995].

22. Jules Maurin, *Armée, Guerre, Société: soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982.

23. Dans les notes de *1914-1918...*, *op. cit.*, A. Becker est citée 23 fois, S. Audoin-Rouzeau 21 fois, A. Prost 3 fois, G. Pedroncini et M. Ferro 1 fois. Parmi les témoins, Maurice Genevoix, 2 fois; L. Barthes n'est pas cité.

24. Marie Escholier, *Les Saisons du vent (Journal août 1914-mai 1915)*, Carcassonne, Groupe audois de recherche et d'animation ethnographique-Hesiode, coll. «La Mémoire de 14-18 en Languedoc», n°10, 1986, p. 65.

25. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918...*, *op. cit.*, pp. 235-236.

26. Jean-Charles Jauffret, «La question du transfert des corps: 1915-1934», in Sylvie Caucanas et R. Cazals (éd.), *Traces de 14-18*, Actes du colloque international de Carcassonne, Carcassonne, Les Audois, 1997, pp. 133-146.

27. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918...*, *op. cit.*, p. 246.

DOSSIER

Débats et controverses

Rémy Cazals
1914-1918 :
oser penser, oser écrire

pas partie de « l'historiographie » attaquée par S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, l'acte de L. Jospin serait caractéristique de cette tradition qui ne reconnaît pour héros que les révoltés. Piètre historien, ou mal conseillé, L. Jospin aurait confondu « manifestement deux phénomènes : celui des fusillés pour des refus d'obéissance face à l'ennemi et commis en première ligne, à la fin 1914 et en 1915 surtout, et auxquels on peut, dans une certaine mesure, appliquer le terme de "fusillés pour l'exemple", avec celui des mutinés de 1917 qui, pour leur part, ne se sont jamais insurgés au combat mais à l'arrière, et à propos desquels, compte tenu des procédures judiciaires mises en œuvre, le terme de "fusillés pour l'exemple" paraît injustifié²⁸ ». L'ensemble de la polémique suscitée par M. Jospin et son écho dans les médias auraient amené « un recul cognitif ». Là-dessus, on peut faire des observations sur trois points. D'abord, si les propos de M. Jospin ont aussi vivement surpris, c'est que les fusillés de 1917 n'étaient pas majoritairement reconnus comme héros de l'histoire. Ensuite, opposer mutins fusillés en 1917 et condamnés pour refus d'obéissance en 1915 paraît une erreur plus grande que de les placer en un même ensemble. Nicolas Offenstadt, qui a publié une mise au point récente et documentée sur la question, conclut : « la répression [des mutineries de 1917] transforme donc des actions collectives en délits individuels » et « la volonté de faire des "exemples" guide encore, pour une part, la répression des mutineries²⁹ ». Enfin, dans le domaine de l'histoire culturelle, la polémique née du discours de M. Jospin ne me semble pas un recul, mais une avancée, nous informant de façon intéressante sur les représentations de l'histoire que se faisaient en 1998 des hommes politiques de tendances opposées.

Je terminerai cette série de critiques sur des points particuliers par une remarque d'ensemble. Dès les premières pages de leur livre, et pour montrer l'importance de la période qui constitue leur champ d'étude, S. Audoin-Rouzeau et A. Becker livrent les résultats d'un sondage selon lequel, interrogés sur les plus grands événements des cent dernières années, les Français classent la Première Guerre mondiale en quatrième position après la Deuxième Guerre, Mai 68 et la chute du régime soviétique. Et même, la catégorie des 15-19 ans place la Grande Guerre au deuxième rang. Conclusion des deux auteurs : « Ainsi, plus les sondés sont jeunes, plus la guerre de 1914-1918 affirme son importance au sein du

28. S. Audoin-Rouzeau, « La Grande Guerre, le deuil interminable », *Le Débat*, n° 104, 1999, p. 118.

29. Nicolas Offenstadt, *Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob, 1999, pp. 44 et 194.

xx^e siècle: la quatrième génération, celle dont les arrière-grands-parents ont subi la Grande Guerre, la plébiscite. En d'autres termes, tout se passe comme si l'éloignement inexorable de l'événement ne faisait rien à l'affaire: la présence de 14-18 tendrait non pas à diminuer, mais à s'accroître avec le remplacement des générations³⁰. » Même sans insister sur le fait que le sondage eut lieu les 6 et 7 novembre 1998 (juste après le discours de L. Jospin, et en pleine période commémorative médiatisée), il me semble évident que des jeunes, qui n'ont pas connu l'avant-mai 68, et quasiment pas le régime soviétique, retiennent comme événements les plus marquants du siècle les deux guerres mondiales qui le bouleversèrent.

Modestie et exactitude feraient mieux ressortir les progrès réalisés dans la connaissance de 14-18 depuis vingt ou trente ans. Ces apports sont incontestables: ce serait malheureux s'il n'en était pas ainsi. On les constate en France, du Nord et du Sud, et à l'étranger³¹. Les plus récents s'ajoutent aux grands livres des années 1960 et 1970, de M. Ferro, J. Maurin, G. Pedroncini, A. Prost, Gérard Canini, Jean-Jacques Becker, pour ne citer que des Français³². Pourquoi montrer tant de hargne contre «l'historiographie»? Pour faire le vide et occuper toute la place? Ou bien, s'agit-il ainsi de cacher quelques faiblesses de raisonnement? C'est ce que je voudrais examiner en discutant l'expression «dictature du témoignage» lancée par S. Audoin-Rouzeau et A. Becker.

Témoignages de combattants et intuitions d'historiens

De la «dictature du témoignage», nous disent les deux auteurs, il faut s'affranchir, sous peine de «renoncer tout simplement aux règles élémentaires de l'opération historique³³». Mais, qui est visé? Une fois de plus, les auteurs lancent de graves accusations sans préciser contre qui. Le seul qui soit nommément condamné est J.-N. Cru, qui aurait publié l'ouvrage le plus symptomatique d'une entreprise de blocage de l'historicisation³⁴. Mais, il n'était pas un historien. Des historiens seraient donc ses complices. Leurs noms ne sont pas donnés.

Témoins d'en haut pour une prétendue «histoire d'en bas»

S. Audoin-Rouzeau et A. Becker veulent «tenter une «histoire d'en bas»³⁵ ». A. Becker précise, dans un autre livre, que si l'on veut connaître la Grande Guerre de l'intérieur, il faut se tourner vers la masse des combattants

30. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918... , op. cit.*, pp. 10-11.

31. Par exemple *La Grande Guerre*, de Mario Isnenghi et Giorgio Rochat, Milano, La Nuova Italia, 2000, qui utilise l'apport de toute l'historiographie, sans exclusive, et se méfie des positions péremptoires en ce qui concerne les représentations et les comportements.

32. On ne peut classer *Les Carnets de guerre de Louis Barthas* dans la catégorie des ouvrages d'historiens. Il me semble, cependant, que ce livre a eu un impact en dynamisant la recherche de carnets inédits de simples combattants, ainsi qu'en témoigne l'analyse des documents illustrant les manuels du second degré depuis 1980.

33. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918... , op. cit.*, pp. 52-53. Les auteurs sont coutumiers de cette condamnation: voir n. 2.

34. *Ibid.*, p. 14.

35. *Ibid.*, p. 25.

DOSSIER

Débats et controverses

Rémy Cazals
1914-1918 :
oser penser, oser écrire

et de leur famille. Mais, son ouvrage, *La Guerre et la Foi*, cite surtout Léon Bloy, Jacques Maritain et Paul Claudel. Dans les tranchées, on lit Psichari, ajoute-t-elle³⁶. Qui lisait Ernest Psichari dans les tranchées ? Sans doute Henri Massis, auteur de ce passage retenu sans ironie par les deux auteurs parce qu'il semble aller dans le sens de leur théorie : « Nous avons vécu, par la guerre, dans une incomparable grâce [...] Telle est la méditation qui se déroule dans le cloître des tranchées³⁷. » Ailleurs, H. Massis évoquait « le grand mystère divin de la guerre », ce « sacrement inconcevable que tout à l'heure nous recevrons dans le délire des armes ». Et J.-N. Cru de l'épingler : « Que Massis parle pour lui : ses poilus très certainement pensaient à la mort mais non au sacrement inconcevable... » Le même J.-N. Cru, après enquête, avait montré qu'H. Massis était resté moins de quatre mois sur le front³⁸.

Il me semble que nous sommes loin de « l'histoire d'en bas », loin de « la masse des combattants ». Il me semble qu'on prend prétexte de la lutte contre une prétendue « dictature du témoignage » pour imposer les élucubrations de quelques intellectuels mystiques. Est-ce à dire que les témoignages de simples soldats, non intellectuels, sont à utiliser sans esprit critique ? Évidemment non ! Nous devons appliquer « les règles élémentaires de l'opération historique » à tous les documents, quels qu'ils soient : carnet d'un caporal d'infanterie, pages d'H. Massis, journaux dits de tranchées, livre d'or de l'École des chartes, etc. En ce qui concerne les correspondances de soldats, il faut tenir compte de l'autocensure, de la tendance à écrire ce que le destinataire avait envie de lire, du désir de ne pas inquiéter la famille ou, au contraire, d'épater un copain... Les auteurs de carnets doivent être identifiés : âge, métier dans la vie civile, conscience politique, pratique religieuse, grade, arme, présence au front³⁹... L'attitude paresseuse qui consisterait à ne retenir que ce qui a été écrit pendant la guerre, est à éviter : H. Massis a publié *Impressions de guerre* en février 1916, mais il était depuis septembre 1915 à l'abri du danger⁴⁰ ; L. Barthas a mis son texte au propre après la guerre, mais, à part quelques phrases rajoutées et immédiatement identifiables, le récit provient de la rédaction précise faite sur le moment⁴¹. En conservant vis-à-vis d'eux la vigilance indispensable à l'historien devant tout document, je pense qu'il faut prendre en compte les témoignages des simples combattants, et qu'il faut en favoriser la publication.

36. A. Becker, *La Guerre et la Foi : de la mort à la mémoire (1914-1930)*, Paris, Armand Colin, 1994.

37. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918...*, *op. cit.*, p. 147.

38. J. N. Cru, *Témoins...*, *op. cit.*, pp. 201-203. Henri Massis est, avec Alfred de Tarde, l'auteur de *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, publié sous le pseudonyme Agathon en 1912 et 1913 (Paris, Plon-Nourrit). Voir l'édition présentée par J.-J. Becker, Paris, Imprimerie nationale, 1995. Remarquer la tendance à considérer quelques intellectuels barrésiens parisiens comme une « génération ».

39. Voir quelques développements dans « Éditer les carnets de combattants », *Traces de 14-18*, *op. cit.*, pp. 31-45.

40. D'après l'enquête de J.-N. Cru, *Témoins...*, *op. cit.*, p. 202.

41. Cela saute aux yeux du lecteur. Mais il m'a semblé utile de le démontrer : *Annales du Midi*, n° 232, 2000, pp. 416-421. Mise au point sur le témoignage de L. Barthas par Pierre Barral, dans *Traces de 14-18*, *op. cit.*, pp. 21-30.

S. Audoin-Rouzeau et A. Becker portent sur J.-N. Cru un jugement féroce : il fait partie des combattants « s'érigeant en historiens exclusifs de leur expérience de guerre », « lui-même n'hésitant pas à censurer les témoignages qui ne lui paraissaient pas conformes⁴² ». Or, J.-N. Cru ne s'est pas prétendu historien ; il a souhaité, par son travail de recherche et d'analyse, faciliter la tâche des historiens futurs et les aider à éviter les erreurs de Gabriel Hanotaux et Barthélemy Palat : « J'ai pu dresser un tableau des témoins cités, par ordre de fréquence de citation [par G. Hanotaux et B. Palat]. Ces tableaux sont suggestifs : ils prouvent qu'aucune critique des témoignages n'a précédé leur utilisation, que les plus souvent cités sont ceux qui n'ont rien vu (Louis Gillet) ou qui racontent surtout ce qu'ils n'ont pas vu (Veaux) ou qui sont des émules de Coignet (Libermann). » En deux mots : « les absents et les hâbleurs⁴³ ».

Il faut s'entendre ensuite sur la prétendue « censure » exercée sur les témoignages. Si on donne au mot la signification de « action de critiquer », J.-N. Cru l'a largement pratiquée. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker semblent l'accuser de plus que cela, mais ne disent pas de quoi. La censure au sens d'interdiction de publier certains passages, ce sont les autorités qui y ont eu recours pendant la guerre, et l'auteur de *Témoins* l'a toujours dénoncée. Lui, s'il nous dit qu'un témoignage n'est pas fiable, il le fait de manière argumentée et n'interdit pas d'aller consulter l'ouvrage. Personnellement, j'ai, à de nombreuses reprises, confronté mes notes de lecture aux siennes : elles concordent largement.

Ayant lui-même passé vingt-huit mois aux tranchées et dix à la liaison, ayant consacré à ses recherches des années de lectures et confrontations de toutes sortes, étant par ailleurs d'une grande honnêteté intellectuelle, il a joué un rôle irremplaçable. Il a signalé quelques faussaires, il a stigmatisé des écrivains professionnels plus soucieux d'effets littéraires que de témoignage véridique, il a attiré l'attention sur les évolutions intéressantes de certains auteurs. On ne peut l'accuser d'avoir voulu « imposer une véritable norme – rigide et sélective à la fois – du discours combattant⁴⁴ ». En fait, la question préalable qu'il a posée aux livres présentés comme des récits de combattants était : l'auteur « avait-il qualité pour parler en témoin⁴⁵ ? » Un témoin pouvant être un fantassin ou un artilleur, un simple soldat ou un capitaine, un médecin ou un aumônier. Évidemment, pour découvrir l'ouverture

42. J.-P. Rioux et J.-F. Sirinelli (éd.), *Pour une histoire...*, *op. cit.*, p. 270.

43. J.-N. Cru, *Témoins...*, *op. cit.*, p. 79.

44. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918...*, *op. cit.*, p. 52.

45. J.-N. Cru, *Témoins...*, *op. cit.*, p. 8.

DOSSIER

Débats et controverses

Rémy Cazals
1914-1918 :
oser penser, oser écrire

d'esprit de J.-N. Cru et toute la richesse du livre de sept cent vingt-huit pages, il faut l'avoir lu ! Je comprends qu'il soit plus rapide de parcourir la version abrégée. Il en est de même pour les témoignages en général. Au lieu de parler de leur prétendue «dictature», il faudrait rechercher les inédits et les lire. Cela éviterait de lancer des hypothèses fragiles concernant, par exemple, les prisonniers de guerre et l'esprit de croisade des poilus.

La dictature des intuitions : le cas des prisonniers de guerre

D'après S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, les prisonniers de guerre souffraient de se trouver exclus «de la vraie vie de 1914-1918, celle du combat patriotique». Cette expression est répétée avec des variantes de détail : «être "privé" de guerre, c'est bien être privé de tout sens de l'existence entre 1914 et 1918»; «La vraie vie se passe ailleurs, c'est celle de la guerre⁴⁶».

Avant de critiquer cette hypothèse sur le fond, notons deux absurdités. Parmi les «souffrances physiques et morales» des prisonniers, je lis qu'ils auraient «perdu le confort matériel⁴⁷». Perdu le confort matériel des tranchées ? L'autre révèle une nouvelle contradiction. D'une part, les deux auteurs regrettent que la majeure partie des témoignages proviennent de prisonniers qui ont moins souffert, notamment les officiers ; d'autre part, l'exemple sur lequel ils appuient leur argumentation est celui du capitaine Charles de Gaulle⁴⁸.

Mais, le plus grave, pour qui invoque aussi fréquemment «les règles élémentaires» de la profession d'historien, c'est d'affirmer : «Le désir logique du capitaine de Gaulle, *comme celui de l'immense majorité* des prisonniers est l'évasion. Car elle est espoir du retour au cœur de la guerre, passage des marges au centre.» Et encore : «D'aucuns, probablement, ont pensé que le camp les protégeait de la tranchée. Mais *ils ne pouvaient être que* très peu nombreux pendant la guerre : c'est après que l'on a réécrit leur histoire⁴⁹.» Les formules soulignées par moi sont inacceptables si on ne donne pas la preuve de ce qu'on avance, et aucun élément de preuve n'est apporté.

Ajoutons encore cet aveu de S. Audoin-Rouzeau et A. Becker : «c'est grâce à la terreur qu'inspirait aux hommes le fait de devenir prisonniers [...] que les redditions en masse ont été évitées⁵⁰». Ces soldats, dont on nous dit tout au long du livre que leur attitude traduit le consentement patriotique à la guerre, à une croisade

46. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918...*, *op. cit.*, pp. 96-99.

47. *Ibid.*, p. 96.

48. *Ibid.*, pp. 96 et 99.

49. *Ibid.*, pp. 98-99.

50. *Ibid.*, p. 99.

haineuse contre un ennemi à exterminer, voilà qu'ils étaient prêts à se rendre en masse ?

Reposons les pieds sur terre. Il paraît évident que les prisonniers de guerre songent à s'évader. Étaient-ils mus par le désir de reprendre les tranchées ? Dans les carnets de prisonniers, j'ai trouvé des hommes qui estimaient qu'ils avaient fait leur devoir et qu'on ne pouvait leur demander davantage. Certains continuaient la guerre par des actes de sabotage ou d'insubordination ; d'autres pas. Quelques-uns refusaient d'être échangés, de crainte d'avoir à « remettre ça⁵¹ ». Les carnets de combattants qui signalent la capture d'ennemis sont sans ambiguïté : les prisonniers, sauf rares exceptions, sont heureux. Et, en regardant ce qui se passe à l'arrière, dans les familles, on trouve aussi la même satisfaction : « Tu peux être contente, au moins il sera à l'abri », ou « Sa mère est radieuse. On a des bonheurs qui feraient la désolation des jours ordinaires⁵² ». Tout cela est-il bien compatible avec l'idée de « croisade » ?

Une dictature de papier : l'idée de croisade chez les poilus

À la page 125 de leur livre, S. Audoin-Rouzeau et A. Becker nous disent que la « culture de guerre » du premier conflit mondial « fut profondément chargée de haine et de réflexes d'animalisation de l'adversaire chez tous les belligérants, à commencer par les Français ». Plus bas et à la page suivante, il est question du film britannique *La Bataille de la Somme*, vu par dix-neuf millions de spectateurs, qui « était certes de tonalité patriotique, mais sans hostilité marquée à l'égard de l'adversaire ».

Les soldats ? « Les soldats au front haïssent presque toujours leur ennemi, tout en pouvant respecter tel ou tel adversaire parce qu'il leur semble proche, de l'autre côté de la tranchée⁵³. » Comme le ferait J.-N. Cru, je veux dire mon désaccord avec le début de la phrase : « haïssent presque toujours leur ennemi ». Mais, laissons J.-N. Cru, et L. Barthas aussi. Au milieu de dizaines d'exemples, je préfère aller en chercher un dans le journal du soldat Victor Christophe, édité par A. Becker : « Quant aux Boches, ils sont au moins aussi malheureux avec tout ce que nous leur balançons [...] Ne sommes-nous pas tous des hommes possédant une intelligence, une conscience jamais exempte de pitié⁵⁴ ? »

Pourtant, le thème de la « croisade » occupe une des trois grandes parties de *Retrouver la guerre*. Les soldats auraient été persuadés de participer à une véritable croisade. « Les

51. Voir des cas dans Nicole Dabernat-Poitevin (présentés par), *Les carnets de captivité de Charles Gueugnier (1914-1918)*, Toulouse, Accord édition, 1998, pp. 211 et 214

52. Gérard Baconnier, André Minet et Louis Soler, *La plume au fusil : les poilus du Midi à travers leur correspondance*, Toulouse, Privat, 1985, p. 240 (nov. 1914), et M. Escholier, *Les saisons du vent...*, *op. cit.*, p. 68 (oct. 1914). Je n'ai pas la place de donner ici d'autres exemples, qui sont nombreux.

53. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918...*, *op. cit.*, p. 96.

54. A. Becker (éd.), *Journaux de combattants et civils de la France du Nord dans la Grande Guerre*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 65.

DOSSIER

Débats et controverses

Rémy Cazals
1914-1918 :
oser penser, oser écrire

combattants-chevaliers y imitent les saints, et particulièrement les saintes⁵⁵.» Que l'on trouve cela dans la propagande patriotique et religieuse, soit. Que cette propagande ait réussi à persuader les chrétiens de l'arrière que «non seulement les combattants bien vivants imitaient le Christ sur les champs de bataille, en une Passion toujours recommencée, mais les morts eux-mêmes étaient recrucifiés⁵⁶», je l'admettrai plus difficilement, en dehors de quelques cas. Mais, les soldats avaient raison de s'insurger contre un honteux bourrage de crâne quand ils lisaient de tels propos. Voici Joseph Bousquet, un catholique dévot de vingt-cinq ans (en 1914), fantassin, tué le 20 août 1917. Son carnet, évidemment non retouché après la guerre, ne contient aucune allusion à une croisade, ou même à la défense de la patrie, mais, dès le 28 août 1914, des phrases comme celle-ci : «Quand finira cette vie ?» Le 8 janvier 1915 : «Tout le monde demande la paix à grands cris, moi le premier.» Le 3 août 1916 : «Deux ans de perdus et au plus bel âge de la vie. Que maudits soient la guerre et ses auteurs !» Le 16 janvier 1917 : «Et pendant ce temps, nos gouvernements de bandits refusent les négociations de paix⁵⁷.» Pas de mystique du sacrifice, pas d'exaltation de la souffrance salvatrice chez ce soldat, qui était un chrétien fort pratiquant, mais aussi un de ces travailleurs manuels ayant une réelle expérience de la guerre, absents du livre de S. Audoin-Rouzeau et A. Becker⁵⁸.

Les deux auteurs mentionnent un changement d'attitude qui aurait eu lieu au lendemain de 1918. On serait passé alors de l'esprit de croisade au refus de la guerre, au pacifisme. Et ils ajoutent : «Pour l'instant et pour l'essentiel, la question du désenchantement de la croisade reste opaque⁵⁹.» Cela tient peut-être, tout simplement, au fait que l'idée de croisade était plus abstraite et limitée qu'on n'a essayé de nous le dire. Concernant les soldats, passées les premières semaines, le désenchantement se produisit assez vite, plus ou moins selon les situations et les individus. Mais, pour le constater, encore faut-il ne pas mépriser leur témoignage. Face à l'affirmation selon laquelle «leur ferveur, résolue, sinon enthousiaste» était soutenue «par autant de symboles : drapeaux, chants, poèmes appris à l'école ou au service militaire⁶⁰», portons cette réponse du poilu savoyard Delphin Quey à sa sœur, qui lui avait demandé les paroles d'une chanson de marche : «Des chansons militaires le moral n'est pas assez haut pour te faire se plaisir. Je t'enverrais des autres mais celle-là je n'es jamais ouvert la bouche pour apprendre l'air. Le

55. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918...*, *op. cit.*, p. 137.

56. *Ibid.*, p. 145.

57. Joseph Bousquet, *Journal de route, 1914-1917*, Bordeaux, Éditions des Saints Calus, 2000.

58. Dans un livre antérieur (*La Guerre et la Foi...*, *op. cit.*, p. 61), A. Becker avait toutefois reconnu l'existence de fréquents messages contre la guerre maudite sur des ex-voto.

59. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918...*, *op. cit.*, p. 195.

60. *Ibid.*, p. 137.

patriotisme j'en ai sous les talons de mes souliers il n'y a qu'une chose que je demande ses la même que vous la fin de toutes ses misères⁶¹.»

Consentement et contrainte

Les pages qui précèdent ont voulu critiquer des idées outrancières, notamment celle de soldats se considérant majoritairement comme des Croisés. Elles ont aussi souligné l'importance de la propagande. Si, abandonnant les formulations les plus excessives des deux auteurs, on examine ce qu'ils nous disent de la théorie du consentement des sociétés à la guerre, on se place sur un terrain où ils paraissent plus à l'aise. Il y aurait, là aussi, à s'en prendre à «l'historiographie» qui, encore une fois, aurait montré ses faiblesses en occultant la question du consentement, en en faisant «un sujet tabou⁶²». Quant à la propagande, le mot même serait «inadéquat».

Grains de sable dans les rouages de la théorie du consentement

«L'historiographie», fort critiquée par nos auteurs, disait pourtant, depuis longtemps, l'évidence que les sociétés des pays belligérants avaient tenu, c'est-à-dire avaient accepté la guerre : les Russes jusqu'en 1917, les Allemands jusqu'en 1918, les Alliés jusqu'au bout.

C'est sur le mot «consentement» et le cas des soldats que je voudrais rester. Si l'on prend tout l'éventail des sens du mot «consentement», depuis «libre choix de la pensée par lequel on s'engage entièrement à accepter ou à accomplir quelque chose», jusqu'à «résignation» et même «soumission», le terme arrive à recouvrir la position de la majorité des soldats : on sait que les révoltés actifs furent peu nombreux. Mais, S. Audoin-Rouzeau et A. Becker penchent manifestement pour le premier sens. Ils parlent de «profond consentement», de «consentement patriotique», voire de «consentement exalté» et en font le cas général. Je pense, d'après la documentation réelle consultée, que les choses étaient beaucoup plus complexes. En restant encore trop schématique, on pourrait présenter quatre types de situations. Chez les vrais soldats du front, les cas de patriotisme exalté me paraissent avoir été rares, ou brefs, surtout à partir de la fin de 1914. Plus fréquente a été la conscience d'un devoir inéluctable à accomplir : devoir envers la France ou la République, peut-être, en échange des droits qu'elle a donnés ;

61. *Poilus savoyards (1913-1918), chronique d'une famille de Tarentaise*, lettres présentées et annotées par Jacques Lovie, Chambéry, J.-C. et J.-F. Lovie, coll. « Gens de Savoie », 1981, p. 221, lettre du 24 mars 1917.

62. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918...*, *op. cit.*, p. 9.

DOSSIER

Débats et controverses

Rémy Cazals
1914-1918 :
oser penser, oser écrire

devoir envers le petit groupe de camarades dont la solidarité représente une question de vie ou de mort ; devoir envers sa famille (pour la protéger des hordes ennemies ? ou de la honte et des tracasseries qui attendent les proches d'un déserteur ?). Il faut prendre en compte, encore, la volonté de ne pas ternir l'image de soi, de bien respecter les normes de virilité. Il faut faire sa large place, enfin, à la soumission à un appareil de contrainte organisé et efficace. Il est vraisemblable que l'acceptation, pour un individu, ait résulté de la convergence de plusieurs de ces facteurs, et que, à tel ou tel moment, l'un d'eux ait pu l'emporter. On s'éloigne des thèses de S. Audoin-Rouzeau et A. Becker pour se rapprocher de celles d'A. Prost qui, dans un éditorial de *L'histoire*, retenait cette phrase d'un combattant : « Le soldat de 1916 ne se bat ni pour l'Alsace, ni pour ruiner l'Allemagne, ni pour la patrie. Il se bat par honnêteté, par habitude et par force⁶³. »

Mais, dans le livre même de S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, on peut trouver, au détour d'une autre argumentation, quelque passage qui vient détruire leur hypothèse principale. Ainsi, lorsqu'on envisage l'éventualité de redditions en masse (voir ci-dessus), ou bien quand on nous dit des soldats partis à la guerre dans les pays où la conscription existait : « avaient-ils un autre choix⁶⁴ ? ».

Le cas des pelotons d'exécution n'est pas abordé par les deux auteurs. De quel ordre était le consentement des soldats qui en firent partie ? En fusillant des camarades, n'obéissaient-ils pas à la contrainte ? N. Offenstadt a montré comment les tombes de fusillés, toujours fleuries, devenaient « un lieu de transgression⁶⁵ ».

L'exemple de pays autres que la France devrait aussi être regardé de près. Le cas de l'Empire d'Autriche-Hongrie est à peine évoqué par S. Audoin-Rouzeau et A. Becker : « N'est-il pas frappant que, contre toute attente, aucune volonté de sécession des nationalités de l'Empire ne se soit manifestée avec une force significative pendant le conflit, en dehors des milieux de l'émigration⁶⁶ ? ». Loyalisme à l'égard de la double monarchie ? Ou contrainte exercée par l'appareil administratif, policier et militaire (qui, évidemment, ne peut atteindre les émigrants) ? Quant à l'Italie, on sait que la grande majorité de la population était restée opposée à l'intervention. Pourquoi les soldats italiens ont-ils accepté de partir ? La soumission à la contrainte exercée par l'appareil d'État semble l'avoir emporté sur le vœu de la majorité de l'opinion publique. De la majorité, car une minorité avait pu

63. *L'histoire*, janvier 1988, p. 7.
L'auteur de la citation est le sergent Mairet, tué le 16 avril 1917 à Craonne. Son *Carnet d'un combattant* a été édité en 1919 par Crès. Longue notice, louangeuse, dans J.-N. Cru, *Témoins...*, *op. cit.*, p. 189-195. Le texte donné par A. Prost se poursuit ainsi : « ... par habitude et par force. Il se bat parce qu'il ne peut faire autrement. Il se bat ensuite parce que, après les premiers enthousiasmes, après le découragement du premier hiver, est venue, avec le second, la résignation. »

64. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918...*, *op. cit.*, p. 215.

65. N. Offenstadt, *Les fusillés de la Grande Guerre...*, *op. cit.*, pp. 55-60.

66. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *1914-1918...*, *op. cit.*, p. 126.

être gagnée par la propagande interventionniste de Benito Mussolini et consorts.

La propagande bien réelle

« La propagande, écrivent S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, est souvent spontanément perçue, aujourd’hui encore, comme le facteur déterminant de ce long consensus des sociétés en guerre. L’argument est d’autant plus commode que la guerre mondiale voit en effet la première affirmation à grande échelle des moyens d’encadrement de masse en période de conflit. » Mais, on arrive, quelques lignes plus bas, à ceci : « le mot même [de propagande] paraît inadéquat. Peut-être ne devrait-on l’employer qu’entre guillemets⁶⁷ ». N’est-ce pas contradictoire ?

Une fois de plus, les deux auteurs caricaturent une position : ceux qui ont parlé d’une propagande bien réelle, sans guillemets, n’ont pas dit qu’elle descendait exclusivement et mécaniquement d’un gouvernement qui aurait tout décidé, tout mis en œuvre, tout contrôlé. Des relais à divers niveaux ont existé : pouvoirs publics et religieux locaux, intellectuels, presse, commerçants... Mais, de là, on ne peut suivre les auteurs dans leur glissement sémantique en deux temps : 1) « ce que l’on appelle la “propagande” fut un processus horizontal autant que vertical » ; 2) « et même, dans une certaine mesure, une grande poussée venue d’en bas »⁶⁸.

Pour appuyer leur hypothèse d’une « “propagande” de guerre multiforme, décentralisée, dans une très large mesure incontrôlable, en tout cas plus souvent spontanée qu’organisée ou imposée », les auteurs ont choisi l’exemple de l’objet patriotique. Certes, les pouvoirs publics ne fabriquaient pas, en Allemagne, les services de table frappés de la croix de fer, ou, en France, les innombrables cartes postales de la série « Patriotique ». Mais, peut-on décemment affirmer que ces productions n’étaient pas contrôlées ? Que serait-il arrivé à un fabricant d’assiettes qui aurait choisi comme motif décoratif l’inscription « Paix ou Révolution » ou même seulement « Vive la Paix » ?

Pour une réponse indirecte, lisons trois documents d’archives. Dès le 25 janvier 1915, le préfet de l’Aude écrivait au commissaire spécial : « Sur certains points du territoire, on a répandu la nuit dans les villes ou les villages, quelquefois sur la porte des maisons, des circulaires, des papillons ou des tracts contenant des appels à la Paix. Vous voudrez bien surveiller tout particulièrement cette question dans l’avenir et si vous venez à

67. *Ibid.*, p. 129.

68. *Ibid.*, p. 131.

DOSSIER

Débats et controverses

Rémy Cazals
1914-1918 :
oser penser, oser écrire

découvrir des traces de cette propagande, il y aurait lieu de rechercher quels peuvent en être les agents. Vous aurez à me les indiquer sans retard.» Le 1^{er} février 1915, le même préfet recevait ce télégramme : «Vous invite à vous concerter avec commandant de région pour arrêter les Semaines Religieuses et tous journaux reproduisant décrets du pape ou mandements épiscopaux instituant des prières ou contenant des appels en faveur de la paix et à censurer à l'avenir très sévèrement articles ou avis de cette nature.» Puis, en 1916 : «Interdire tous les articles pour ou contre la paix de façon à éviter des polémiques sur cette question⁶⁹.»

Quant aux cartes postales, elles étaient si peu surveillées que le ministre de l'Intérieur en fit saisir une série, apparemment identiques à des milliers d'autres par le thème du lien entre le soldat et sa famille et la présence de vers de mirliton. Mais, ces derniers souhaitaient la fin de la guerre et le retour du père⁷⁰. Incontrôlable, spontané ? Peut-être faut-il abandonner ces deux termes.

Ce qui est spontané, c'est le choix des cartes postales envoyées par L. Barthas à sa famille : 5 % seulement appartiennent à la catégorie patriotique, à laquelle il n'avait recours que si la boutique ne disposait pas d'autre chose. On pourrait citer aussi des cas de détournements de sens : «Souscrivez» (à l'emprunt) devenant «Souscrivez pas» ; «Bon souvenir» devenant «Mauvais souvenir», etc. Évidemment, l'existence d'un contrôle de la correspondance représentait un risque pour les soldats qui pensaient ainsi, et ils préféraient confier à leur carnet ce que L. V. Smith et James Scott appellent «le discours caché⁷¹».

* *
*

69. Archives départementales de l'Aude, 8R26, 27 et 30. Voir *La Vie des Audois en 14-18*, Carcassonne, Service éducatif des Archives de l'Aude, 1986.

70. Cité par Maurice Rajsfus, *La Censure militaire et policière (1914-1918)*, Paris, Le Cherche Midi, 1999, pp. 117-118.

71. L. V. Smith, *Between mutiny...*, *op. cit.*, p. 175 ; James C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1991.

Au terme de cet article de critique, suffisamment argumenté je l'espère, je voudrais préciser que je n'ai aucun goût pour la polémique. J'aurais préféré travailler à autre chose, mais une intervention m'a paru nécessaire.

D'abord, pour rappeler que l'histoire est une construction collective. Il est, certes, indispensable d'aller de l'avant, d'apporter du neuf, d'affiner et de rectifier les analyses. Cela peut se faire dans la sérénité, sans lancer de graves accusations contre ce qu'on appelle «l'historiographie» parce qu'on n'a pas le courage de citer les noms de ceux dont on caricature d'abord les travaux pour mieux les attaquer ensuite.

Tenter l'histoire de la Grande Guerre est une opération complexe. L'esprit de croisade est une vision intellectuelle, la thèse du consentement exalté du plus grand nombre est à revoir. Les logiques de la guerre moderne ont donné à la contrainte un poids très fort. Il a fallu s'y soumettre, la rhétorique patriotique et les codes sociaux permettant de s'y adapter. La notion d'adaptation est plus exacte ici que celle de consentement, et mériterait d'être examinée de près. De même, faudrait-il faire la part de la langue de bois, de son utilisation mécanique ou préméditée (quand on sait qu'il faut l'utiliser pour obtenir un avantage, ou quand on a besoin de faire marcher les gens). La complexité se renforce quand on ajoute qu'un soldat, révolté seulement sur son carnet, continue à faire partie d'un appareil d'encadrement militaire; qu'un civil, employant sans y faire attention la langue de bois, continue à participer à l'encadrement général des esprits⁷².

S. Audoin-Rouzeau et A. Becker trouvent «opaque» le passage brutal du consentement exalté au pacifisme. Si le consentement est suffisamment atténué par les remarques que j'ai faites, les choses commencent à s'expliquer. L'expérience de la guerre, très vite, a renforcé une «culture du temps de paix», plus profonde que la «culture de guerre» et qui, selon les individus et les situations, a plus ou moins réussi à s'affirmer. Chez certains, ce changement est intervenu dès l'automne 1914.

Mais, pour en arriver là, au lieu de parler de faire une «histoire d'en bas» en citant des intellectuels, il faut aller voir les documents émanant des catégories populaires, et non les écarter avec mépris ou les ignorer complètement. Conservant à l'égard de leur utilisation l'attitude vigilante qui a toujours été réclamée à l'historien, il faut les faire participer à la construction de l'histoire.

72. Un livre à méditer :
Victor Klemperer, *LTI, la langue
du III^e Reich*, Paris, Albin Michel, 1996.